Les paramètres

1.1. UTILISATEURS

Cette page permet d'accéder à la liste des utilisateurs enregistrés dans Octime.

La création des utilisateurs s'effectue depuis la page de <u>gestion des autorisations</u>.

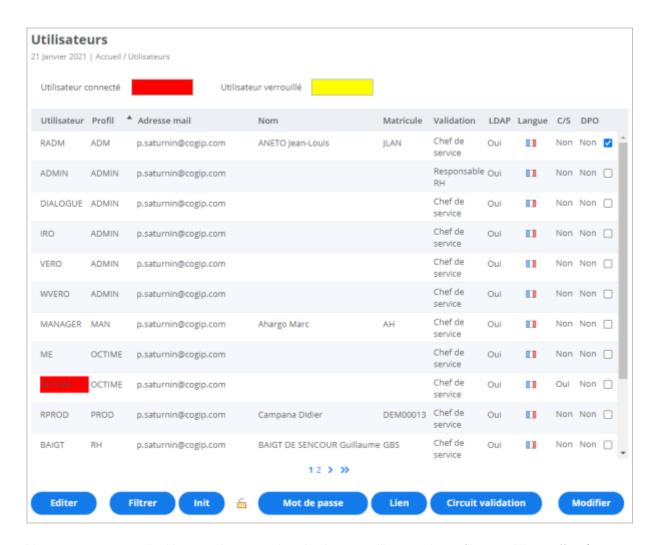
Il est possible de visualiser les utilisateurs connectés à Octime (Utilisateur sur fond rouge) et les utilisateurs verrouillés (Utilisateur sur fond jaune).

Nous avons pré-paramétré 4 utilisateurs par défaut :

- OCTIME
- ADMIN
- DIALOGUE
- UTIL

Il ne faut pas les supprimer, ils seront recréés systématiquement.

Tous les utilisateurs créés par vos soins (menu <u>Paramètres / Autorisations</u>) y sont également listés. Dans notre exemple, nous retrouvons plusieurs utilisateurs supplémentaires.



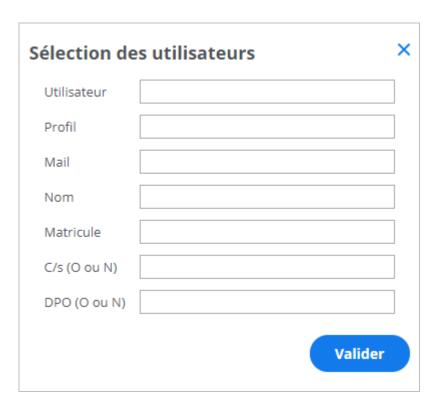
Vous y retrouverez ainsi le nom de connexion de chaque utilisateur, le profil auquel il est affecté et son adresse email : tous les utilisateurs n'ont pas les mêmes droits d'accès selon les profils de rattachement.

Il est possible de trier la liste des utilisateurs en cliquant sur l'en-tête du tableau :



Si le nombre d'utilisateurs est important, une réglette permet de naviguer dans les pages : 1 2 > >>> .

Il est possible de filtrer la liste des utilisateurs en cliquant sur le bouton Filtrer, il donne accès à une page de recherche des utilisateurs :



Si l'utilisateur veut chercher les utilisateurs du profil admin, il lui faut saisir admin dans le champ profil.

Des jokers sont possibles, saisir « ad* » revient ainsi à chercher les utilisateurs dont le profil commence par « ad ».

Cliquer sur le bouton valider pour activer le filtre :



Utilisateur	Profil *	Adresse mail	Nom	Matricule	Validation	LDAP	Langue	C/S	DPO	
RADM	ADM	p.saturnin@cogip.com	ANETO Jean-Louis	JLAN	Chef de service	Oui	•	Non	Non	
ADMIN	ADMIN	p.saturnin@cogip.com			Responsable RH	Oui		Non	Non	
DIALOGUE	ADMIN	p.saturnin@cogip.com			Chef de service	Oui	•	Non	Non	
IRO	ADMIN	p.saturnin@cogip.com			Chef de service	Oui	П	Non	Non	
VERO	ADMIN	p.saturnin@cogip.com			Chef de service	Oui	П	Non	Non	
WVERO	ADMIN	p.saturnin@cogip.com			Chef de service	Oul	П	Non	Non	

Pour désactiver le filtre cliquer sur le bouton

Pour chaque utilisateur, il faut définir :

• Le **nom** d'utilisateur, il ne peut pas être modifié une fois l'utilisateur créé, ce sera son identifiant pour se connecter à Octime.

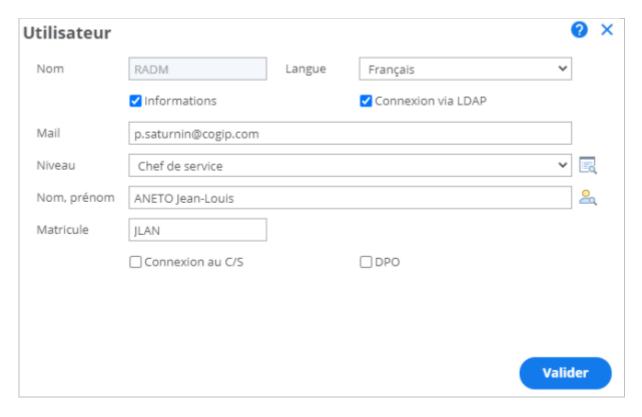
- La langue utilisée
- L'abonnement aux informations
- L'adresse mail
- Le **niveau** de validation (si le module est installé)
- La connexion via LDAP
- La possibilité de se connecter au client/serveur
- Si il est le Délégué à la Protection des Données (DPO)

Éventuellement, si cet utilisateur est un employé géré dans Octime, il est possible de le lier à cet employé :

- Le **nom** et le **prénom** de l'employé lié en s'aidant du bouton <u>liste des employés</u>
- Le matricule

Pour affecter ou modifier les informations d'un utilisateur, cliquer sur le bouton





Le lien avec un employé permettra à l'utilisateur d'effectuer ses demandes depuis le module web manager, sans qu'il lui soit nécessaire de passer par le module web employé.

De plus, lorsqu'il travaillera sur son propre matricule les autorisations qui lui seront accordées seront celle de son profil web, comme s'il passait par le module web employé.

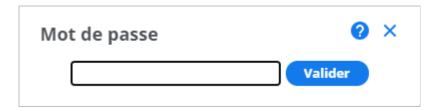
Il est possible d'activer ou désactiver la connexion par une authentification LDAP pour l'utilisateur.

Pour affecter ou modifier le mot de passe d'un utilisateur :

Sélectionner la ligne de l'utilisateur concerné, puis cliquer sur le bouton



S'il existe déjà un mot de passe, celui-ci devra être saisi au préalable dans cette page, si vous ne faîtes pas partie du groupe Octime ou Admin ou de type Administrateur :



A la modification ou à la création, une double saisie est demandée pour s'assurer que le mot de passe a bien été saisi.



Abonnement aux informations:

Nous hébergeons sur notre site internet une page d'information régulièrement mise à jour qui permet de partager avec les utilisateurs les nouveautés et l'actualité d'Octime.

Les utilisateurs des groupes Octime, Admin et de types administrateur sont automatiquement abonnés au bulletin d'information, il est possible de les désabonner manuellement, et de même il est possible d'abonner manuellement un utilisateur :



Ce bulletin d'information apparaît lors de la connexion au module web manager, quand sa date de mise à jour sur notre site est antérieure à votre dernière lecture.

Circuit de validation :

Il est possible de rattacher un utilisateur à un circuit de validation et de lui affecter un niveau dans ce

circuit par le bouton

Circuit validation



Dans notre exemple, cet utilisateur est valideur dans le circuit standard mais n'est pas membre du circuit de validation des Congés payés.

Edition de la liste des utilisateurs :

Le bouton permet d'imprimer la liste des utilisateurs :

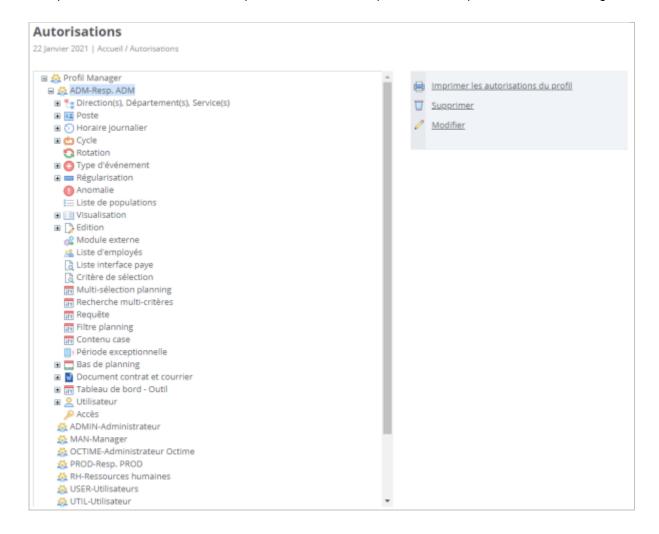




1.2. AUTORISATIONS

Les autorisations se font par profil d'<u>utilisateurs</u> (Profil Octime) et/ou par <u>profil Web</u>.

Il convient donc de créer des profils, auxquels on associera un certain nombre d'utilisateurs et de droits. Chaque utilisateur se verra attribuer, par la suite, un mot de passe. Celui-ci permettra l'accès au logiciel.



Pour chaque profil, il faut définir :

• L'ensemble des utilisateurs :

Les utilisateurs appartiennent à un profil, il faut donc créer, pour chaque profil, un ensemble d'utilisateurs.

• L'accès à une population d'employés (structures) :

Il faut définir, pour chaque profil, la population d'employés sur laquelle il pourra agir (consultation, saisie...). Cette population sera définie pour un ensemble de structures.

• L'accès aux horaires, cycles et rotations, éévénements, régularisations, anomalies, visualisations et éditions des compteurs :

De la même façon que pour les structures, il convient de déterminer les objets que chaque profil pourra manipuler.

• L'accès aux modules :

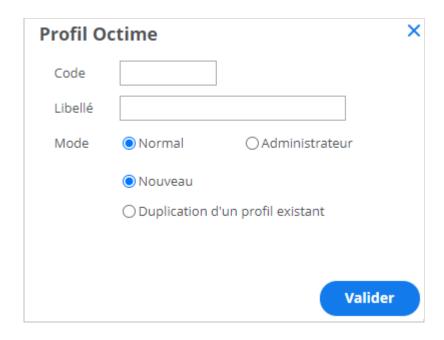
Permet de définir si le profil a le droit ou pas d'accéder aux modules du logiciel OCTIME. S'il a le droit, les boutons Ajouter, Supprimer, Modifier, Imprimer peuvent être soit disponibles, soit grisés en fonction de ses droits d'accès.

Création des profils utilisateurs

3 profils Octime sont créés par défaut : OCTIME, ADMIN et UTIL.

Pour créer un profil :

- Sélectionner «Profil Manager» et .
- Cliquer sur le lien Nouveau dans le menu de droite, la page de création de profil s'ouvre :



- Code : code du profil

- Libellé : libellé du profil

- Mode Normal / administrateur :

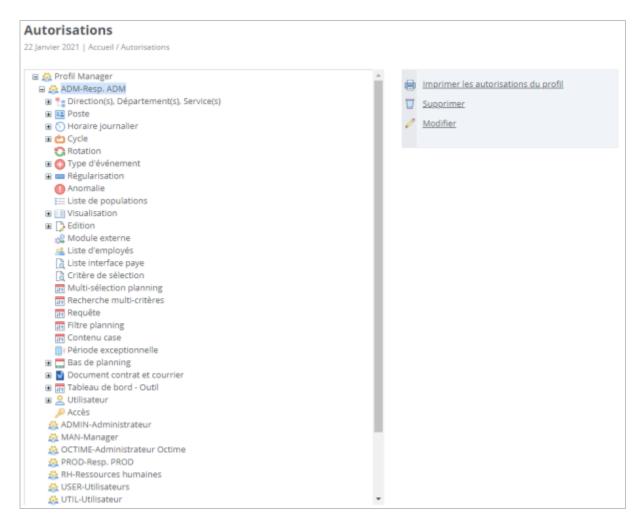
Administrateur a, par définition, tous les droits. Normal permet la création d'un nouveau profil

- **Nouveau (toutes autorisations)**: Toutes les autorisations devront être paramétrées, par défaut un nouveau profil a accès à tout : Structures (Services, Sous services et Indices), Code horaire, Cycle, Rotation, Utilisateur et Accès : à utiliser avec précaution.

- **Duplication d'un profil existant** : Dupliquer des autorisations d'un autre profil déjà paramétré : à utiliser pour éviter de reprendre tous les accès aux programmes.

Modification d'un profil Octime

Cliquer sur un profil Octime pour ouvrir le détail de ses autorisations :



Sélectionner chaque paragraphe pour modifier les droits d'accès.

Autorisation sur la structure ou les 3 niveaux hiérarchiques

• Sélectionner les structures, le bouton 🕒 Nouveau apparaît dans le menu contextuel :

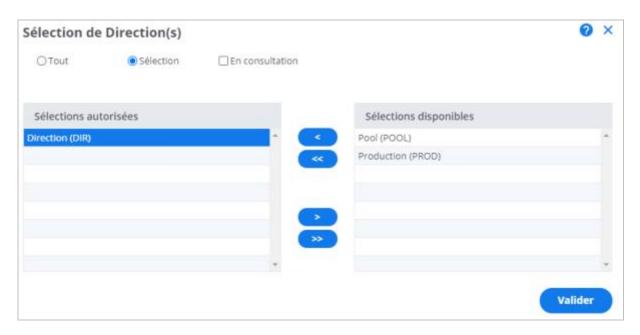


Pour afficher les structures dont l'accès est autorisé à ce profil, cliquer sur le bouton [™] qui apparaît en face de la structure.

Si ce bouton ne s'affiche pas, cela signifie que ce profil a accès à toutes les structures.

• Cliquer sur le bouton

Nouveau pour modifier les autorisations :



Vous pouvez choisir soit de **Tout** sélectionner (aucune restriction), soit de faire une **Sélection** sur les niveaux voulus.

La saisie s'effectue en cliquant sur le ou les objet(s) voulu(s) dans la colonne de droite, puis en les passant dans la colonne de gauche avec

- bascule tous les éléments présents (donc est identique à tout sélectionner).
- et >>> permettent d'effectuer les manipulations inverses (et donc de désélectionner).

La sélection de plusieurs éléments dans la fenêtre de droite peut s'effectuer :

- Avec clic puis Shift (ou majuscule) + clic : tous les éléments compris entre les 2 clics
- Avec clic puis CTRL + clic : tous les éléments cliqués
- Faire les mêmes manipulations sur les niveaux imbriqués.

A noter que les niveaux suivants peuvent être sélectionnés « En consultation » uniquement (pas de modification).

Autorisation sur la structure en x niveaux

• Sélectionner les structures, le bouton Modifier apparaît dans le menu contextuel :



Pour afficher les structures dont l'accès est autorisé à ce profil, cliquer sur le bouton [■] qui apparaît en face de la structure.

Si ce bouton ne s'affiche pas cela signifie que ce profil a accès à toutes les structures.

• Cliquer sur le bouton Modifier pour modifier les autorisations. La page d'affectation des structures appairait :



Le lien <u>Autoriser tous les Direction(s)</u> permet de donner accès à toutes les structures.

Le lien <u>Tous les Direction(s) en consultation</u> permet de donner accès en consultation uniquement à toutes les structures.

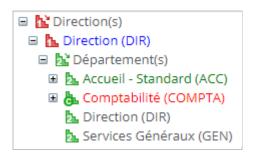
• En cliquant sur une structure vous déroulez la liste de ses niveaux inférieurs :



 Pour donner accès à une structure et ses niveaux inférieurs, il faut la sélectionner et cocher la coche "Autorisé".

Pour donner un accès en consultation uniquement à une structure et ses niveaux inférieurs, il faut la sélectionner et cocher la coche "En consultation" :

• Les couleurs suivantes s'appliquent alors sur les niveaux de structure :



En bleu Direction (DIR) : des autorisations ont été définies sur les niveaux inférieurs.

En vert Accueil - Standard (ACC) : cette structure est autorisée ainsi que toutes les niveaux inférieurs.

En rouge Comptabilité (COMPTA) : cette structure est en consultation ainsi que les niveaux inférieurs.

• Cliquer sur le bouton X pour revenir à la page des autorisations.

En sélectionnant une structure :

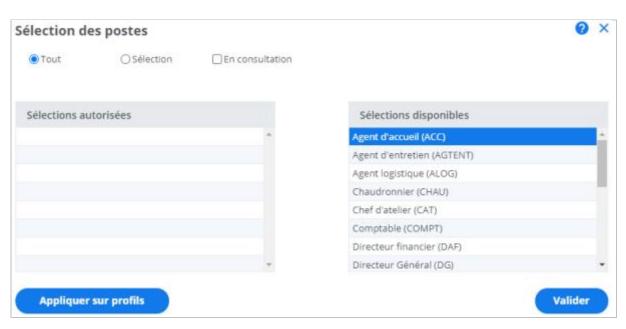
- Il est possible de supprimer les droits d'accès en cliquant sur 🔲 Supprimer
- Il est possible d'autoriser en consultation uniquement une structure ainsi que ces niveaux inférieurs encochant la coche

 En consultation.

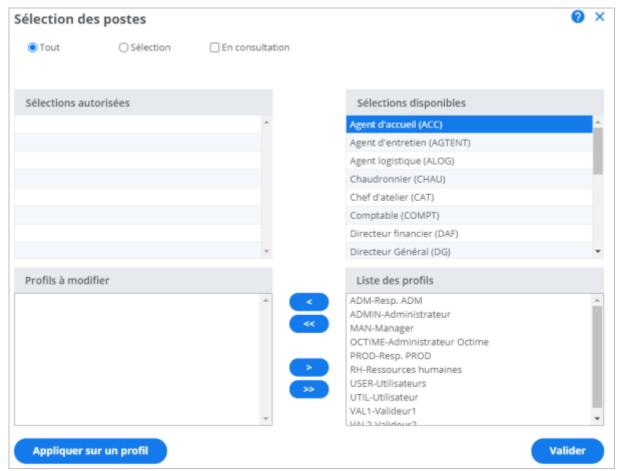
Autorisation sur les postes

Ces autorisations définissent la liste des postes sur lesquels un profil d'utilisateurs aura accès. La construction de ces autorisations est basée sur le même principe que celui des niveaux hiérarchiques.

Cliquer sur le bouton Affectation pour modifier les autorisations :



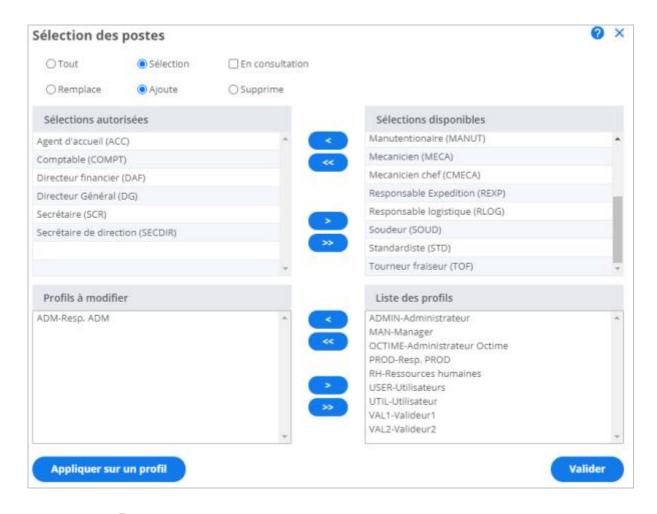
Ou Affectation collective si vous voulez appliquer ces droits sur plusieurs profils :



Les autorisations (postes, horaires, régularisations...) peuvent également être définies sur plusieurs profils depuis la page de sélection des postes autorisés en cliquant sur le bouton

Appliquer sur profils

Les profils devant hériter de la sélection autorisée doivent être basculés depuis la partie droite « Liste des Profils » vers « Profils à modifier » :



Le sélecteur O Remplace effectue le remplacement des sélections précédemment autorisées par écrasement avec les sélections nouvellement définies. Le remplacement est global. Ce sélecteur doit être utilisé dans le cas de la modification d'un profil ayant accès à « TOUT » afin de supprimer l'accès à Tout et insérer les nouvelles sélections autorisées.

Le sélecteur OAjoute permet de compléter les sélections précédemment autorisées avec les autorisations nouvellement sélectionnées. Le sélecteur « Ajoute » ne doit pas être utilisé pour ajouter des autorisations sur un profil ayant déjà accès à Tout, l'accès étant déjà global, aucune accès supplémentaire ne pourra être rajouté. Dans ce cas, le sélecteur « Remplace » devra être utilisé.

Le sélecteur O Supprime permet de supprimer les sélections sélectionnées de la liste des sélections précédemment autorisées.

Remarque : La suppression d'une sélection peut également être effectuée via le bouton

Supprimer situé en haut à droite de l'écran principal des autorisations.

Ce bouton est effectif dès lors qu'une donnée autorisée est sélectionnée (Ex un poste, une régularisation...).

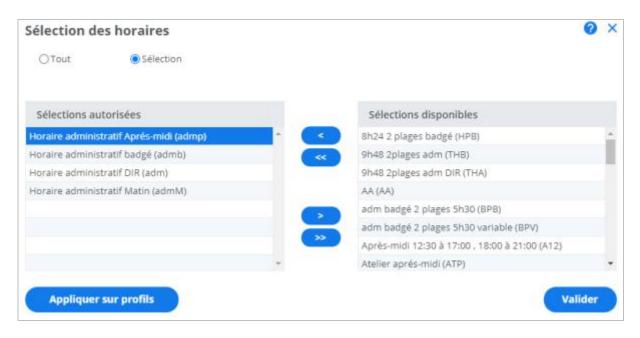


Autorisation sur les codes horaires, cycles et rotations

Ces autorisations définissent la liste des codes horaires, des cycles et des rotations sur lesquels un profil d'utilisateurs aura accès.

La construction de ces autorisations est basée sur le même principe que celui des niveaux hiérarchiques.

Codes horaires



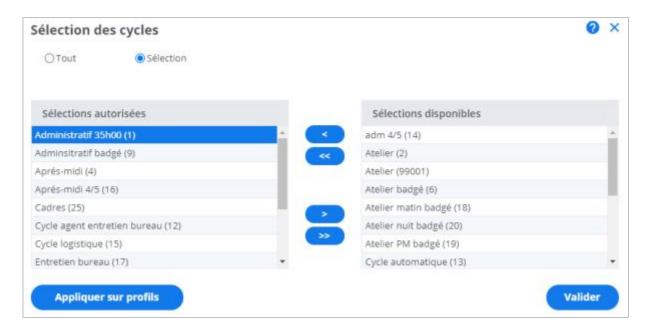
Le tri s'effectue par ordre alphabétique de libellé.

L'affectation sur différents profils via le bouton

Appliquer sur profils

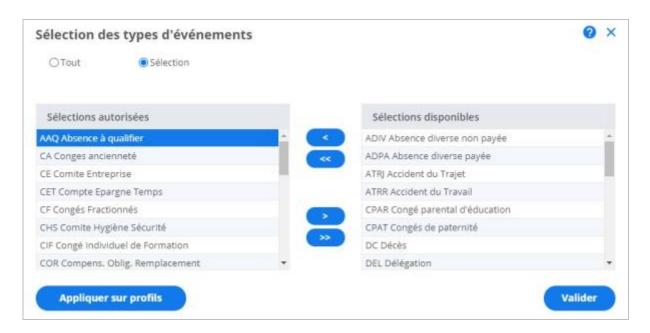
est basée sur le même principe que celui des postes.

Cycles et rotations



Principe identique, le tri s'effectue par ordre alphabétique de libellé.

Autorisation sur les types d'événements ou motifs d'absence



Tri par ordre alphabétique des codes motif.

Lorsque l'utilisateur sélectionne les types d'événements, apparaissent deux nouvelles entrées dans le menu contextuel :

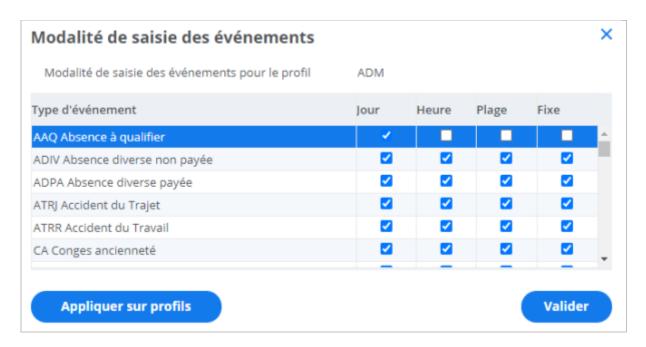
Affectation

Affectation collective

Modalités de saisie

Modalités de saisie collective

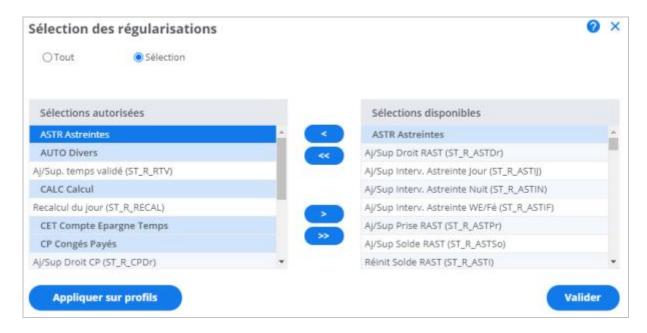
Il est possible de définir les modalités de saisie des événements pour le profil en cours, ou une sélection de profils :



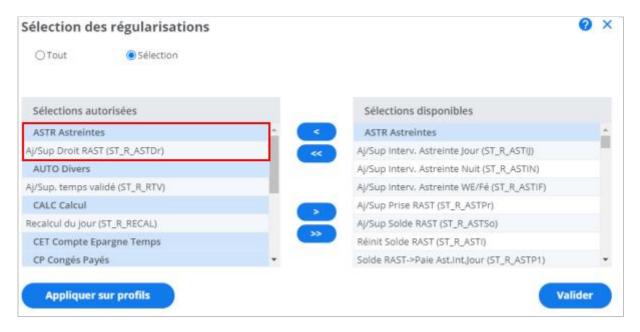
Autorisations sur les régularisations

Principe identique, avec un tri par famille de régularisations puis par ordre alphabétique de libellé.

Au départ, seuls les thèmes apparaissent dans les sélections autorisées :



Après sélection puis basculement des régularisations, elles apparaissent sous les thèmes :



Le principe est identique pour :

- · Les anomalies
- · Les populations
- Les visualisations de compteurs
- Les éditions de compteurs
- Les modules externes
- Les listes d'employés
- Les critères de sélection
- · Les multi-sélections planning
- Les recherches multi critères
- Les requêtes
- · Les filtres du planning
- · Les contenus de case du planning

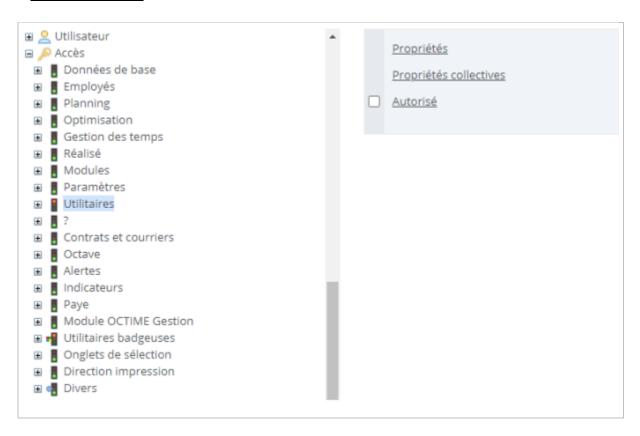
- Les périodes exceptionnelles
- Les bas de planning
- Les documents du contrat et courrier
- Tableaux de bord

Autorisation sur les menus et écrans

Lors de la création d'un profil d'utilisateurs, la totalité des écrans est automatiquement attribuée si la case Nouveau a été cochée.

Il faut donc lui attribuer ses droits, menu par menu, puis écran par écran.

Accès aux menus



<u>Exemple</u>: Ci-dessus, le profil sélectionné n'a pas accès au Menu « Utilitaires » qui apparaît avec un feu Rouge.

Pour autoriser l'accès, sélectionner le menu désiré : Utilitaires, et dans le menu contextuel cocher la case : Autorisé .

A l'inverse, décocher la case pour interdire l'accès à un menu.

A l'intérieur d'un menu, il est possible de définir des droits d'accès pour chaque page.

Accès aux pages

Pour cela, le menu doit être autorisé.

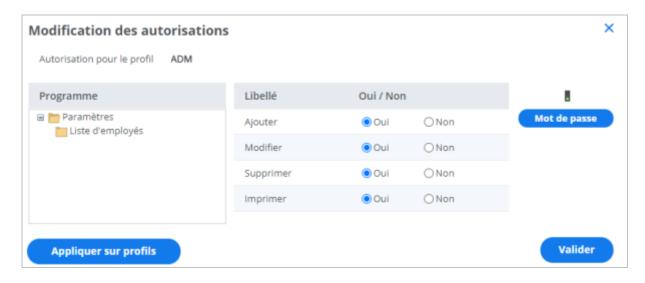
Ensuite, le développer en cliquant sur 🖹 pour accéder au différents programmes :

■ Paramètres Utilisateurs Autorisations Trait8-1-----Paramètres Critères de sélection Recherche multi-critères Liste d'employés Edition employé / liste Affectation collective liste ■ Trait8-2-----■ Editions Automatiques Editions particulières Tâches Automatiques Critères d'affichage planning Bas de planning paramétrable ■ Trait8-3-----Mouvements de population Mvts de population global Trait8-4-----Variables par thème Bornes des régularisations

Fonctionnalités dans les écrans

Lorsqu'un écran est autorisé, il est possible de définir quelle seront les fonctionnalités accessibles à l'utilisateur.

Pour cela, cliquer sur <u>Propriétés</u> dans le menu contextuel :

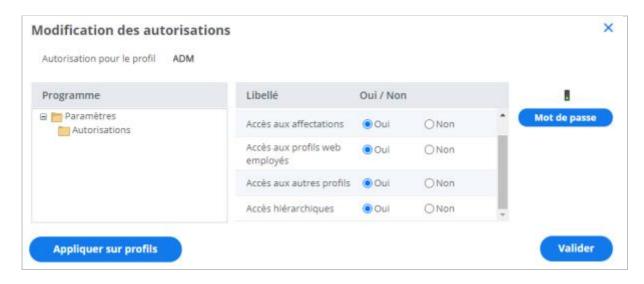


En décochant tout, seule la visualisation est possible.

Certains écrans ont des droits supplémentaires (horaires par ex.), car possédant des fonctionnalités supplémentaires.

Propriétés de la page des autorisations

La page des autorisations a des propriétés un peu particulières :



Accès à accès : Cette option autorise ce profil à modifier les droits d'accès sur les différents programmes, y compris les siens

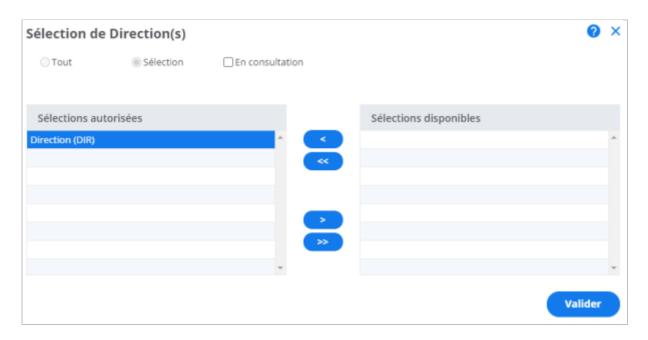
Accès aux autorisations : Cette option autorise ce profil à modifier les différentes affectations de structures, de postes, d'horaires. etc.., y compris les siennes.

Accès aux profils web: Cette option autorise ce profil à accéder aux autorisations des profils web.

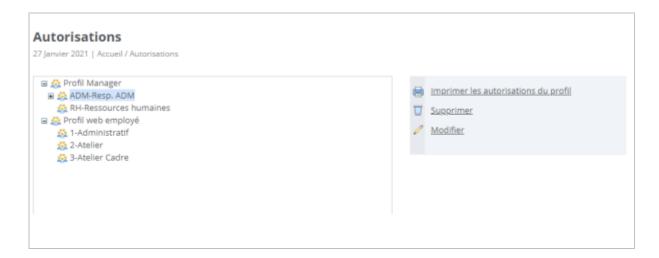
Accès aux autres profils : Cette option autorise ce profil à accéder aux autorisations des autres profils utilisateur.

Accès hiérarchiques : Cette option limite les accès de ce profil aux structures qui lui sont déjà autorisées et aux profils ayant accès à ces structures.

<u>Exemple</u>: Le profil sélectionné n'a accès qu'au niveau 1 Direction (DIR), une fois l'option « Accès hiérarchique » activée, il ne pourra pas se donner accès aux autres niveaux 1 :



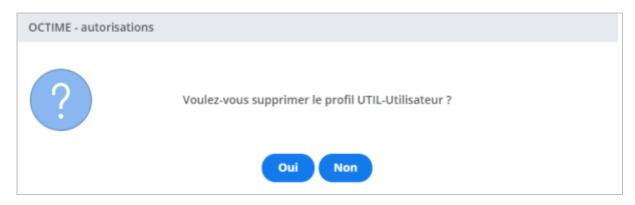
De la même façon il n'aura accès qu'aux profils ayant accès à la ce niveau1 ou à une partie de ce niveau1 :



Suppression d'un profil Octime

En cliquant sur le nom du profil à supprimer, il apparaît une option pour supprimer ce profil dans le menu contextuel :





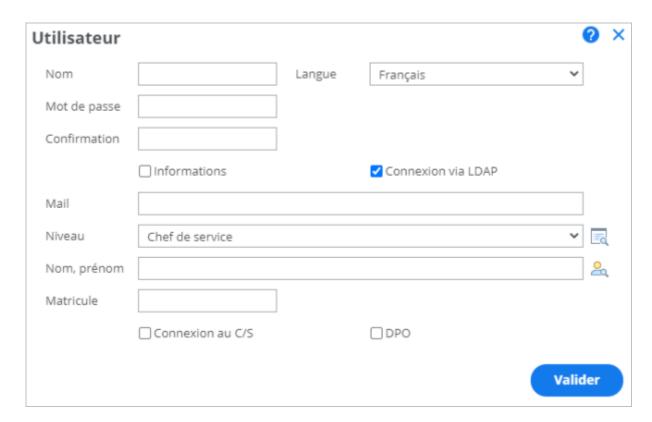
Une confirmation vous est demandée.

▲ Impossible de supprimer le profil si un utilisateur y est rattaché.

Création d'un utilisateur

Pour créer un utilisateur, le principe est identique.

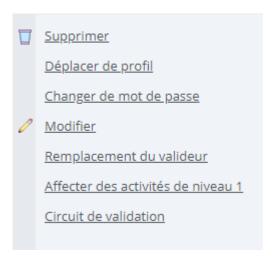
- Sélectionner « Utilisateurs »



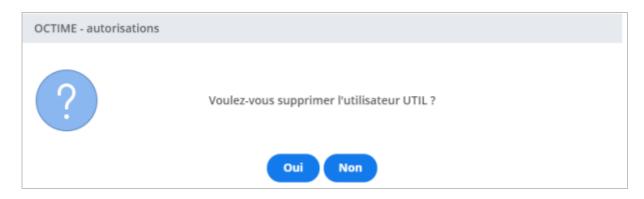
Reste à saisir le nom de l'utilisateur et son mot de passe.
 L'adresse e-mail permet de lui transmettre des informations si besoin (cf. module WEB OCTIME).
 Un utilisateur peut être affecté à un employé dans un but de rappel de la personne physique qui utilise les droits d'accès (non obligatoire)

Suppression d'un utilisateur

En cliquant sur le nom de l'utilisateur à supprimer, il apparaît une option pour supprimer cet utilisateur dans le menu contextuel :



Une confirmation vous est demandée.



▲ Impossible de supprimer le code utilisateur si il a été utilisé dans les 30 derniers jours (paramétrable).

Création d'un profil web

Le profil Web Octime est réservé aux employés, pour l'accès au module web employé.

Il permet de définir ce que verra l'employé et ce qu'il pourra saisir dans Octime.

Les manipulations seront les mêmes que pour le profil Utilisateur.



Il faut, donc, lui attribuer ses droits, menu par menu, puis écran par écran.

Pour certains objets, les anomalies par exemple, il est possible de n'autoriser aucun élément. L'option « Tout » est dans ce cas remplacée par une option « Aucune » :

Aucune Sélection		
élections autorisées		Sélections disponibles
		Absence 2 Jours consecutifs repos (62)
		Absence dans badge générant +3 absence (38)
		Absence dans badge générant un conflit (37)
		Absence dans badge sur entrée ou chg prj (35)
		Absence en jour deja saisie (29)
		Absence hors bornes (45)
		Absence hors bornes de reference (44)
	*	Absence hors bornes de reference (46)

Accès aux menus



Accès aux écrans

Pour cela, le menu doit être autorisé.

Ensuite, le développer en cliquant sur 🗎 ou en double-cliquant sur le libellé Sélectionner un programme et afficher ses propriétés depuis le menu contextuel.

Un exemple dans la demande de saisie d'horaire :

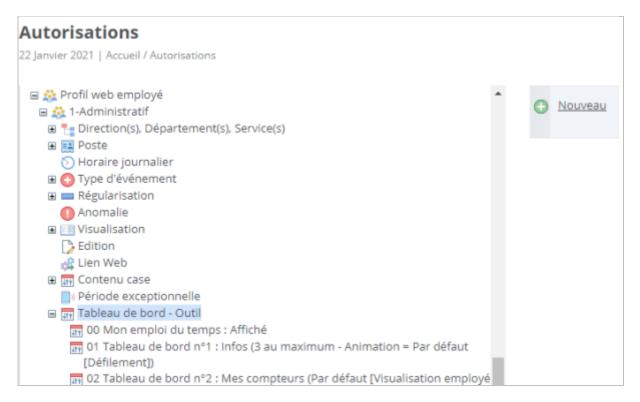


Dans le module web employé, un employé n'a accès en modification qu'à ses propres données, il ne peut pas faire de saisie sur un autre employé.



1.2.1. PARAMÉTRAGE DU PORTAIL

Les différents outils du portail sont paramétrables pour chaque profil web depuis la page des autorisations du module web manager.



Pour ajouter un outil, cliquer sur le bouton Nouveau



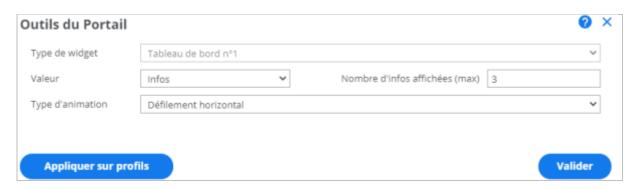
Pour modifier un outil existant, sélectionner l'outil désiré et cliquer sur le bouton Modifier



Pour plus de détails sur ces manipulations, il est conseillé de consulter la documentation de cette page.

Le tableau de bord

Par défaut, à l'installation, 6 objets sont paramétrés dans les tableaux de bord (n° 1 à 6) :



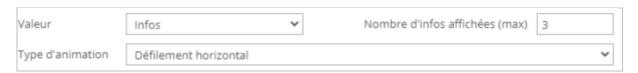
La valeur représente l'outil qui sera affiché dans le tableau de bord n°1; pour chaque outil, les paramètres différent.

Mon emploi du temps



La valeur rien permet de ne pas l'afficher.

<u>Infos</u>



Pour cet outil, il est possible de choisir le nombre maximum d'infos affichées et le type d'animation. On peut choisir de ne rien afficher en sélectionnant la valeur « Rien ».

Mes compteurs



Pour cet outil, il est possible de choisir d'afficher la visualisation par défaut paramétrée pour ce profil web, ou de sélectionner une visualisation dans la liste déroulante.

Il est possible de paramétrer cet outil dans plusieurs tableaux de bord, avec des visualisations différentes.

Mes badges

Valeur	Mes badges	~	Historique - nombre de jours	0
			'	

Pour cet outil, il est possible de paramétrer le nombre de jours d'historique affiché, par défaut 15 jours.

Mes absences

Pour cet outil, il est possible de paramétrer le délai d'affichage des événements prévisionnels dans le futur, par défaut 15 jours :



Mon planning

Cet outil ne nécessite aucun paramétrage supplémentaire.

Horaires du jour

Cet outil ne nécessite aucun paramétrage supplémentaire.

Horaires de lendemain

Cet outil ne nécessite aucun paramétrage supplémentaire.

Rien

Cet outil permet de désactiver l'affichage d'un outil, il affiche une case vide.

La boite à outils

Les différents outils affichés dans la boite à outils se paramètrent d la même façon.

To do list

Cet outil ne nécessite aucun paramétrage supplémentaire, il est possible de la désactiver par le bouton

Supprimer

Annuaire

Cet outil ne nécessite aucun paramétrage supplémentaire, il est possible de la désactiver par le bouton

Supprimer

Tweets



L'outil tweets nécessite de renseigner votre compte Twitter.

<u>Météo</u>

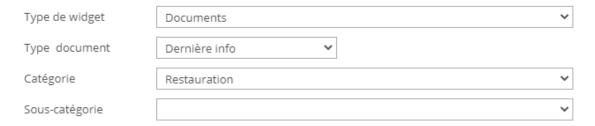


L'outil météo nécessite le code postal du lieu dont vous voulez afficher la météo.

Documents

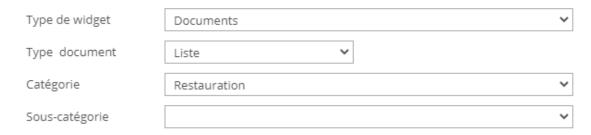
Il existe plusieurs outils document, ils se différencient par le type document. Les outils peuvent être paramétrés plusieurs fois sur des catégories différentes.

Documents - Dernière Info



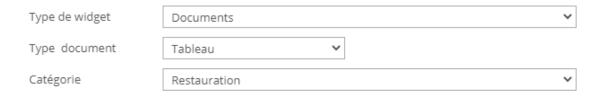
Pour cet outil, il est nécessaire de choisir une catégorie, il est également possible de choisir une souscatégorie.

Documents - Liste



Pour cet outil, il est nécessaire de choisir une catégorie, il est également possible de choisir une souscatégorie.

Documents - Tableau

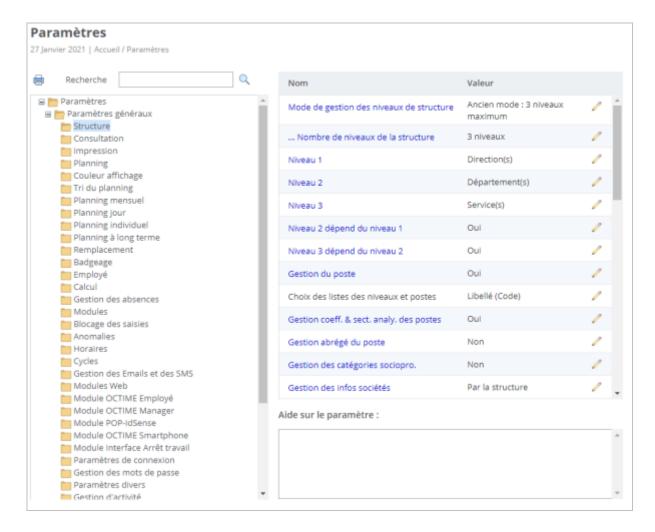


Pour cet outil il est nécessaire de choisir une catégorie.



1.3. PARAMÈTRES

Ce module présente l'ensemble des paramètres de fonctionnement du logiciel OCTIME.



Ils sont répartis en 2 groupes :

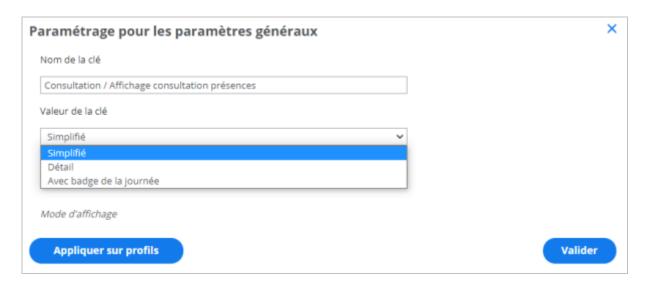
- les « Paramètres généraux » : applicables par défaut à tous les utilisateurs, ces paramètres sont affichés en bleu et ne sont affichés que dans les paramètres généraux, ils sont appliqués pour tous les profils.
- les paramètres personnalisables : applicables à un « Profil », un « Profil Web » ou un « Utilisateur ».

Vous pouvez adapter le fonctionnement d'OCTIME en renseignant chaque élément en fonction des besoins de votre entreprise ou de vos utilisateurs.

Lors de la sélection d'un paramètre, en cliquant dessus, une aide succincte est affichée en bas à droite de l'écran

Pour modifier un paramètre, cliquer sur le bouton pour accéder à l'écran de modification de la valeur d'un paramètre.

Les valeurs peuvent être proposées sous la forme d'une liste déroulante :



De boutons radios (une seule valeur possible) :



D'un champ de saisie :

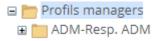


A Mise à jour des paramètres :

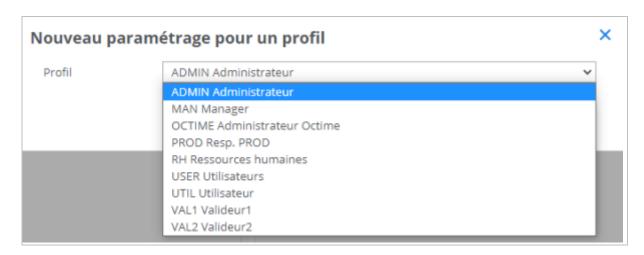
La mise à jour de ces paramètres se fait au fur et à mesure de la saisie.

Paramétrage par profil

Pour créer un paramétrage par profil, sélectionner le dossier « Profils manager » :



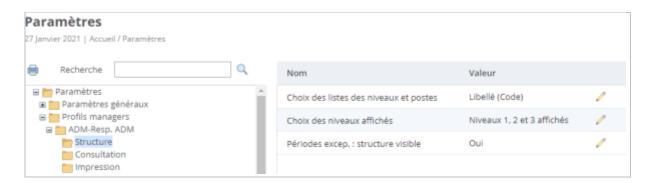
Et cliquer sur le bouton 🕒 :



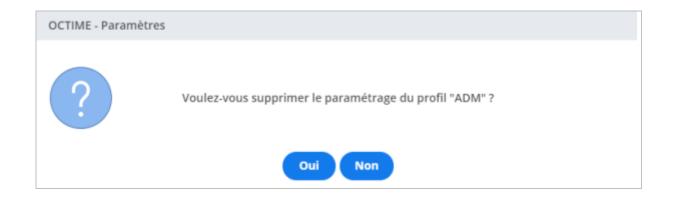
Sélectionner le profil concerné dans la liste et cliquer sur le bouton

Valider

Seuls les paramètres personnalisables seront accessibles dans ce cas :



Pour supprimer un paramétrage par profil, le sélectionner et cliquer sur le bouton , en haut à gauche de la page :

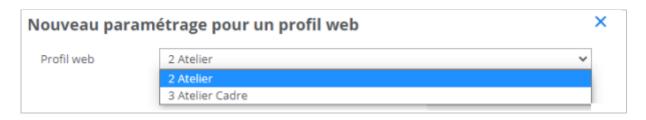


Paramétrage par profil web

Pour créer un paramétrage par profil web, sélectionner le dossier « Profils web employés » :



Et cliquer sur le bouton :

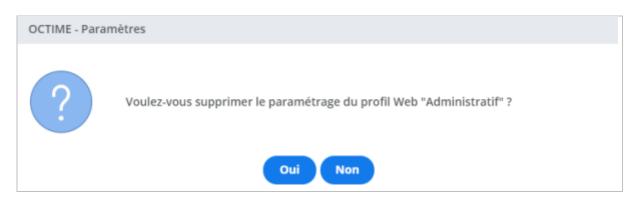


Sélectionner le profil concerné dans la liste et cliquer sur le bouton

Valider

Seuls les paramètres personnalisables seront accessibles dans ce cas.

Pour supprimer un paramétrage par profil, le sélectionner et cliquer sur le bouton , en haut à gauche de la page :



Paramétrage par utilisateur

Pour créer un paramétrage par utilisateur, sélectionner le dossier « Utilisateurs » :



Et cliquer sur le bouton 🕒 :



Sélectionner le profil concerné dans la liste et cliquer sur le bouton



Seuls les paramètres personnalisables seront accessibles dans ce cas.

Pour supprimer un paramétrage par profil, le sélectionner et cliquer sur le bouton $\overline{\ }$, en haut à gauche de la page :



Recherche de paramètres

Une zone de recherche est disponible en haut de page pour retrouver les paramètres par mot-clé :

Recherche		Q				
Saisir votre mot clef et cliquer sur le bouton \bigcirc :						
Recherche	choix] Q C*				
Le premier résultat est affiché le houton contrat de passer au suivant						

Edition des paramètres



Selon le dossier sélectionné, vous pourrez éditer les paramètres généraux, un paramétrage par profil, par profil web ou par utilisateur :

OCTIME

LISTE DES PARAMETRES



Le 27/01/2021 à 14:38:33

DOCUMENTATION10

Paramètres du profil ADM

Structure

Nom du paramètre	Valeur	Commentaire	Code
Mode de gestion des niveaux de structure	Ancien mode : 3 niveaux maximu	Mode de gestion des niveaux de structure : ancien mode (3 niveaux max) ou mode X niveaux	mode_niveau
Nombre de niveaux (mode X niveaux)	3	Nombre de niveaux de la structure : gestion de X niveaux dépendants	nb_niveauX
Nombre de niveaux de la structure	3 niveaux	Nombre de niveaux de la structure : gestion de 1 ou 3 niveaux	nb_niveau
Niveau 1	Direction(s)	Libellé du niveau 1	niveau1
Niveau 2	Département(s)	Libellé du niveau 2	niveau2
Niveau 3	Service(s)	Libellé du niveau 3	niveau3
Niveau 4	Sous-service(s)	Libellé du niveau 4	niveau4
Niveau 5	Libellé niveau 5	Libellé du niveau 5	niveau5
Niveau 6	Libellé niveau 6	Libellé du niveau 6	niveau6
Niveau 7	Libellé niveau 7	Libellé du niveau 7	niveau7
Niveau 8	Libellé niveau 8	Libellé du niveau 8	niveau8
Niveau 9	Libellé niveau 9	Libellé du niveau 9	niveau9
Niveau 2 dépend du niveau 1	Oui	Dépendance ou non du niveau 2 par rapport au niveau 1	depend1
Niveau 3 dépend du niveau 2	Oui	Dépendance ou non du niveau 3 par rapport au niveau 2	depend2
Gestion du poste	Oui	Gestion du poste dans les fenêtres où il y a une sélection d'employés (plannings, états,)	ges_poste
Choix des listes des niveaux et postes	Libellé (Code)	Ordre d'affichage des listes de niveaux et de postes par libellé (code) ou code libellé	sel_niveau
Gestion coeff. & sect. analy. des postes	Oui	Gestion du coefficient et de la section analytique dans la fenêtre de définition pos_coefsec des postes	
Gestion abrégé du poste	Non	Gestion de l'abrégé du poste pos_abrege	
Gestion des catégories sociopro.	Non	Gestion des catégories socioprofessionnelles pos_catsocpro	



1.3.1. STRUCTURE

Voici la liste des paramètres pilotant la gestion des structures :

Mode de gestion des niveaux de structure : Ce paramètre permet d'activer la gestion des structures sur x niveaux ou sur 3 niveaux maximum.

La valeur de ce paramètre ne doit pas être modifiée. Elle est fixée lors de l'installation et ne doit pas être modifiée par la suite.

...Nombre de niveaux de la structure : Pilote le nombre de niveaux gérés, la valeur maximum dépend du paramètre précédent.

Niv
eau

Permet d'attribuer à chaque niveau de la
Niv structure le nom habituellement utilisé
eau : dans votre établissement
(Ex. : Service(s), Unité(s),
Niv Département(s), etc...)
eau
3

Niveau 2 dépend du Niveau 1 : Définit s'il y a dépendance entre Niveau2 et Niveau1

Niveau 3 dépend du Niveau 2 : Définit s'il y a dépendance entre Niveau3 et Niveau2, ce paramètre ne peut prendre la valeur Oui que si le lien entre le niveau 2 et le niveau 1 est activé.

Gestion du poste : Pilote la gestion ou pas du poste dans les fenêtres où il y a une sélection d'employés (plannings, éditions...)

Choix des listes des niveaux et postes : Pilote l'ordre d'affichage des listes de niveaux et de poste par :

- Libellé (Code)
- Code Libellé

Gestion coeff. & sect. analy. des postes : Affichage de ces 2 zones ou non pour saisie dans la page des <u>gestion des postes</u>

Gestion abrégé du poste : Pilote l'affichage de cette information pour saisie dans la page de <u>gestion</u> des postes.

Gestion des catégories sociopro. : Pilote l'affichage de cette information pour saisie dans la page de <u>gestion des postes</u>.

Gestion des infos sociétés : Pilote le choix des informations liées à la structure : soit utilisation des valeurs stockées en paramètre ci-dessous (par les paramètres), soit utilisation des valeurs saisies pour chaque niveau de structure (par la structure).

Numéro SIRET : Saisie de la zone si gestion des infos sociétés par les paramètres

Code APE : Saisie de la zone si gestion des infos sociétés par les paramètres

Raison Sociale: Saisie de la zone si gestion des infos sociétés par les paramètres

Libellé 1 à 20 infos société : Libellé de chacune des 20 zones d'informations complémentaires rattachées à chaque niveau. Si le libellé n'est pas renseigné ici, la zone n'est pas activée dans la page des propriétés d'un <u>niveau de structures</u>.

Choix des niveaux affichés : Permet de limiter le nombre de niveaux affichés dans la zone de sélection et la bulle des différents plannings.

Périodes excep. : structure visible : Permet d'autoriser ou non la saisie d'une structure d'affectation lors de l'ajout ou la modification d'une période exceptionnelle.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.2. CONSULTATION

Nb jours consultation : Nombre de jours de consultation des historiques.

Visualisation / autorisations : Nombre de jours pendant lesquels un utilisateur gérant le service quitté (ou le service d'arrivée) verra le nom et la fiche d'un employé.

Consultation en heure et en centième : Pilote l'affichage des compteurs en « Heure : minute » ou « Heure : centième »

Visualisation des compteurs : choix de la visualisation de compteurs à afficher par défaut.

1er compteur ou formule (visu générale) 2d compteur ou formule (visu Choix des compteurs visibles générale) lors de l'appel 3ie compteur ou informations journalières, sur formule (visu: les plannings jour, mensuel, générale) individuel ou dans 4ie compteur ou consultation des temps formule (visu travaillés générale) 5ie compteur ou formule (visu générale)

1er compteur ou Choix des compteurs à formule (Tps afficher sur la fenêtre travaillés) : d'accueil du module : Consultation des temps travaillés.

2d compteur ou formule (Tps travaillés) 3e compteur ou formule (Tps travaillés)

Nb maximum d'employés sans avertissement : Nombre maximum d'employés pouvant être sélectionnés sans avertissement avant un traitement

Affichage consultation présence : Choix du mode d'affichage : Simplifié, Détail ou Avec badge de la journée

Tri consultation des présences : Choix du mode de tri : tri par Nom, par Absent Présent ou par Présent Absent

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.3. IMPRESSION

Mode d'impression: Pilote le mode d'impression par défaut (Aperçu écran, Imprimante et divers formats de fichiers)

Envoi mail à l'utilisateur : Sélectionne par défaut l'envoi du fichier vers le mail de l'utilisateur.

Pré-configuration de l'aperçu du fichier : Sélectionne par défaut l'aperçu du fichier lors d'une édition vers un fichier au format PDF, Txt, Word...

Chargement de la liste des adresses mail : Choix du chargement de la liste des adresses mail : Uniquement les contacts ou Toutes les adresses

Affichage de la formule : Pilote l'affichage par défaut de la formule de bas d'édition.

Formule de bas d'édition : Texte de la formule de bas d'édition.

Nom du fichier logo des éditions : Nom du fichier logo des éditions d'Octime apparaissant en en-tête à droite des éditions. Par défaut : mon_logo.bmp

Recalage des dates pour éditions hebdo : Recalage ou pas des dates en semaines entières pour les éditions hebdomadaires (Vrai par défaut)

Format d'enregistrement d'OpenOffice : Fichier créé par Open Office en .ODS ou en .XLS

Type de la version Excel : deux choix sont possibles :

- Pour le type EXCEL, le programme fait appel au lien OLE pour le pilotage de Microsoft Excel ce mode est incompatible avec le module web.
- Pour le type EXCEL2007, la réalisation du fichier Excel se fait par la construction de fichiers XML.

Type de la version Open Office : Deux choix sont possibles :

- Construction par le lien OLE (Open office doit être installé) : Le programme fait appel au lien OLE pour le pilotage d' Open office ; Open Office doit être installé sur le serveur web.
- Construction par fichier XML : La réalisation du fichier Open office se fait par la construction de fichiers XML.

Impression en arrière-plan : Ce paramètre pilote le lancement des éditions par un service externe, ce qui peut permettre de lancer de grosses éditions sans risque d'échec dû à la déconnexion en cas d'inactivité.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.4. PLANNING

Affichage automatique de la bulle : Affichage ou non de la bulle d'information au survol des cases, ce choix peut être modifié à volonté dans les préférences du planning.

Affichage automatique de la palette : Affichage ou non de la palette à l'ouverture du planning, ce choix peut être modifié à volonté dans les préférences du planning.

Affichage des multi-contrats par défaut : Affichage ou non des multi contrats, ce choix peut être modifié à volonté dans les préférences du planning, sauf si ce paramètre prend la valeur "Jamais".

Affichage début de cycle : Affichage ou non des crochets indiquant le début d'un cycle ou d'une rotation, ce choix peut être modifié à volonté dans les préférences du planning.

Affichage différence des horaires (+/-) : Affichage ou non du plus oud ud moins indiquant la différence de temps de travail entre l'horaire initial et l'horaire final.

Mode d'affichage des anomalies : Choix du paramétrage de la visualisation des anomalies ou pas de cohérence et/ou de calcul, ce choix peut être modifié à volonté dans les préférences du planning.

Délai entre deux horaires : Le délai entre deux horaires est exprimé en minutes. Dans le cadre du multi contrat, si la valeur du paramètre est de -1 alors pas chevauchement entre les horaires mais la consécutivité est possible.

Affichage de la colonne matricule : Affichage ou non du matricule sur les différents plannings.

Visu de 3 compteurs dans la bulle : Choix de la visualisation de compteurs affichée dans la bulle.

Validation de la saisie automatique: Validation automatique lors de l'utilisation de raccourcis ou du glisser/déposer. La validation automatique permet de ne pas afficher la fenêtre de saisie, dans le cas d'un horaire exceptionnel il est possible de conserver un changement d'affectation de structure lié à cet horaire. Quatre valeurs sont possibles:

- Oui
- Non
- Oui avec conservation de la structure
- Non avec conservation de la structure

Affichage automatique au démarrage : Affichage automatique ou non de la dernière sélection à l'ouverture du planning.

Atténuation des couleurs pour le réalisé : Pourcentage d'atténuation des couleurs des cases du "passé"

Couleur d'horaire dans un autre service : Couleur prioritaire pour l'affichage d'un horaire travaillé dans un autre service. Deux choix :

- couleur du changement d'affectation
- couleur particulière de l'horaire

Gestion de la couleur des structures : Prise en compte de la couleur paramétrée sur chaque niveau de structure.

Ordre de priorité des couleurs : Précise si la couleur des structures est prioritaire sur la couleur de l'horaire et sur la couleur du changement d'affectation.

Consultation des remplaçants futurs : Nombre de mois dans le futur pour lesquels la consultation des remplaçants est possible (0 = pas de limitation, 1 = mois en cours, ...)

Temporisation de sélection planning : Durée de la temporisation avant déclenchement de l'affichage aprés un changement de sélection dans les onglets, ce paramètre ne s'applique qu'au module client/serveur.

Gestion des besoins : Nombre de niveaux pour lequel sera faite la gestion des besoins.

Découpage : Durée minimale en minutes d'une tranche horaire pour la gestion des besoins en heure.

Arrondi des besoins : Arrondi des besoins en volume horaire à l'heure ou à la minute.

Afficher que les besoins définis : Permet de n'afficher que les horaires pour lesquels des besoins ont été définis dans l'affichage des besoins par horaires et abrégés d'horaires.

Changement d'aff des horaires (exc.carte): Ce paramètre pilote le choix des structures pour l'affectation des horaires et des périodes exceptionnelles :

- Libre : aucune restriction.
- Service gérés : Uniquement les structures auxquels l'utilisateur a un accès complet.
- Services gérés et en consultation : les structures auxquels l'utilisateur a accès y compris les structures en consultation.

Prise en compte des compétences : Dans le calcul des besoins à l'heure, prise en compte ou non des compétences.

Affichage de la liste des anomalies : Affichage de la liste des nouvelles anomalies apparues suite à une action de l'utilisateur sur le planning (saisie ou suppression).

Niveaux de validation : Pour le planning, validation sur 1 ou 2 niveaux, 2 niveaux avec le niveau 1 optionel.

Edition de contrôle pour validation : Permet de choisir l'édition de contrôle à éditer avant de pouvoir valider le planning (éditions de compteurs ou d'activités).

....moteur édition par rapport : Permet de choisir si l'édition précédente s'appuiera sur l'affectation ou sur la table résultat, dans le as d'une édition de compteurs

....activité : réalisée ou prévisionnelle : Permet de choisir si l'édition s'appuiera sur l'activité prévisionnelle ou réalisée, dans le cas d'une édition d'activité.

Contrôle de validation à l'ouverture : Contrôle sur la validation à l'ouverture du planning et affichage de l'état de validation du planning.

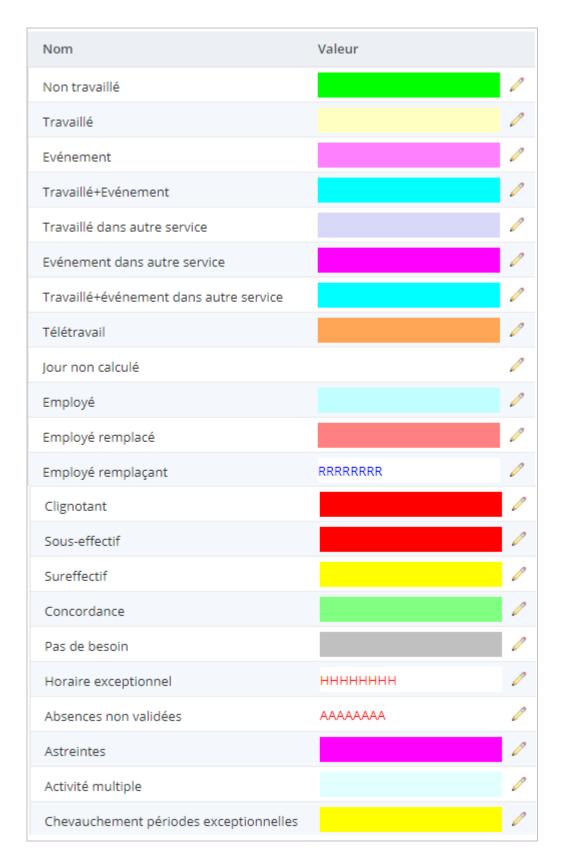
Gestion des anomalies à la validation : Si des anomalies bloquantes existent pendant la période de validation, la validation du planning ne sera pas autorisée.

Gestion du workflow à la validation : Si des demandes en attente existent sur la période de validation, la validation du planning ne sera pas autorisée.

Note : les paramètres en **bleu** sont des <u>paramètres généraux</u>, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.5. COULEUR D'AFFICHAGE



Permet de modifier les couleurs utilisées dans le planning pour le fond des cases et pour la couleur du texte.

<u>Note</u> : les paramètres en <u>bleu</u> sont des <u>paramètres généraux</u>, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.6. TRI DU PLANNING

Critère de tri du planning 1 à 10 : Choix des informations utilisables pour paramétrer les tris pour l'affichage du planning

Nom	Valeur	
Critère de tri du planning 1	ETP	0
Critère de tri du planning 2	Date d'ancienneté	0
Critère de tri du planning 3	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 4	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 5	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 6	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 7	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 8	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 9	Critère non défini	0
Critère de tri du planning 10	Critère non défini	0

Mode de fonctionnement du tri horaire : Ce paramètre pilote le fonctionnement du tri par horaire.

3 modes sont possibles:

- Le mode standard qui met les absences en dessous des horaires mais audessus des jours non travaillés.
- Mode Standard (sans tenir compte des absences) qui place uniquement selon l'abrégé des horaires sans tenir compte des absences.
- Tri sur les horaires théoriques qui ne tient ni compte des absences ni des horaires exceptionnels ou horaires à la carte posés dessus mais bien l'horaire théorique du départ.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.7. PLANNING MENSUEL

Type d'affichage dans le planning : Choix du mode d'affichage du mois planning (mois ou semaines).

Tri dans le planning : Tri par défaut à l'ouverture du planning.

Affichage de la colonne tri : Affichage ou non de la colonne de tri (pour les tris regroupés par Structure/Poste).

Mode d'aff des colonnes d'infos : Deux modes sont possibles :

- par rapport aux tris (c'est-à-dire par rapport au tri sélectionné dans le planning)
- par rapport aux paramètres (c'est-à-dire par rapport aux paramètres « Affichage : colonne info n°i)

Nb max d'infos affichées : Nombre maximum de colonnes d'informations affichées dans le planning (min=1 et max=6). Les colonnes cachées seront accessibles via un ascenseur horizontal.

Affichage : colonne d'info 1 à 6 : Choix de l'information affichée dans la colonne correspondante.

Visualisation compteurs planning mensuel: Choix entre:

- Visualisations mensuelles seules
- Visualisations mensuelles et journalières.

Affichage automatique des compteurs : Permet de mettre à jour automatiquement ou pas les compteurs à l'affichage et suite à une saisie dans le planning.

Dans le cas où il n'y a pas d'affichage automatique, un bouton situé au-dessus des colonnes de compteurs dans le planning mensuel permettra de rafraîchir l'affichage des compteurs.

Compteurs de bout de planning : Permet de :

- "Ancien mode" :Choisir deux compteurs à afficher en renseignant les 4 paramètres « Colonne compteur 1 », « Libellé colonne compteur numéro 1 », « Colonne compteur 2 », « Libellé colonne compteur numéro 2 ».
- Choisir une visualisation mensuelle, qui permettra de cumuler sur la période d'affichage la valeur des compteurs ou des formules de la visualisation.
- Choisir une visualisation journalière, qui permettra d'afficher pour le jour sélectionné la valeur des compteurs ou des formules de la visualisation.

Nb max colonnes de compteurs affichées : Nombre maximum de colonnes de compteurs affichées dans le planning (min=1 et max=10). Les autres colonnes seront accessibles via un ascenseur.

Colonne Si le paramètre "Compteurs de compteur bout de planning" est en numéro 1 "Ancien mode", ces Libellé paramètres permettent de colonne choisir les deux compteurs compteur affichés, et de personnaliser les numéro 1 libellés de ces compteurs. Ces paramètres sont utilisés Colonne compteur pour les éditions de planning. numéro 2 Libellé colonne compteur numéro 2

Visualisation des compteurs globaux : Choix du paramétrage de visualisation de compteurs par défaut pour la page de visualisation globale des compteurs.

Contenu des cases du planning : Choix pour afficher le libellé abrégé de l'horaire ou un compteur, par défaut.

Compteur du contenu des cases : Si le compteur est retenu : N° du compteur ou de la formule, par défaut.

Affichage d'abrégé horaire en détaillé : Affichage ou pas de l'abrégé horaire dans la case des plages du planning détaillé.

Voir 1/2 journée dans le cas d'absence : Affichage de demie case dans le planning lors d'une demiejournée d'absence.

Surlignage de ligne sur sélection jour : A la sélection d'un jour sur le planning, possibilité de mettre en évidence la ligne entière.

Ligne vide dans l'affichage du planning : Ligne vide séparatrice entre les employés dans l'affichage du planning.

Bas de planning : Choix des infos à afficher en pied de planning.

Affiche couleur du poste : Active ou désactive l'affichage de la couleur du poste dans les colonnes d'informations individuelles du planning. La couleur de l'employé éventuellement paramétrée dans la fiche individuelle est toujours prioritaire par rapport à la couleur du poste, que ce paramètre soit activée ou pas ce sera la couleur de l'employé qui s'affichera.

Edition: colonne info n°1: Colonne n°1 d'info affichée dans l'édition du planning.

Edition: colonne info n°2: Colonne n°2 d'info affichée dans l'édition du planning.

Colonnes compteurs dans l'édition : Edition du planning avec ou sans les colonnes compteurs, par défaut.

Visu. Motifs absence dans planning édité : Visualisation des motifs d'absence dans l'édition du planning, par défaut.

Lignes vides dans l'édition : Nombre de lignes vides entre 2 employés dans l'édition du planning, par défaut.

Bas du planning dans l'édition : Choix des informations apparaissant par défaut dans le bas de planning lors de l'édition.

Compteur édition d'émargement : Choix du compteur qui sera édité sur les états d'émargement.

Edition en détaillé : ligne signature : Edition oui, non ou toujours d'une ligne réservée pour la signature des employés dans l'édition du planning détaillé à la semaine.

Commentaires spéciaux planning détaillé : Possibilité de saisie des commentaires spéciaux sur les horaires à la carte visualisables dans le planning détaillé.

Planning détaillé : Paramétrage cases : Mode de paramétrage des cases du planning détaillé (Ancien mode ou Nouveau mode).

En nouveau mode il est possible d'afficher jusqu'à 3 informations, sélectionnables dans la liste suivant .

- Plus petite différence : Plus petite différence de l'affectation de structure sur la plage ou la journée par rapport à la sélection du planning. Ce renseignement n'est affiché que si la plage est considérée comme travaillée dans un autre service.
- L'abrégé de l'horaire : Abrégé de l'horaire.
- La tranche horaire : Heure de début et heure de fin de la plage
- Plus petit niveau de structure : Code du plus
- Niveau 1 : Code du niveau 1 de structure.
- Niveau 2 : Code du niveau 2 de structure
- Niveau 3 : Code du niveau 3 de structure.
- Poste: Code du poste.

Planning détaillé : Mode d'affichage : Affichage ou pas du code du plus petit niveau de structure, du poste ou d'un niveau de structure au choix.

Planning détaillé : Mode d'aff. absence : Dans le planning mensuel détaillé, mode d'affichage des absences. Trois choix sont possibles :

- Standard.
- Absence plage avec détail (dans le cas d'une absence sur la totalité d'une plage, on affiche le début et la fin de la plage).
- Absence avec détail (Choix 2 + dans le cas d'une absence jour, on affiche pour chaque plage le début et la fin de la plage).

Planning détaillé : Mode d'aff. cases : Dans le planning mensuel détaillé, mode d'affichage des cases. Deux choix sont possibles : 1. Standard, 2. Petites cases.

Jour de démarrage des semaines : Dans les plannings en mode semaine, il est possible de choisir le premier jour de la semaine, ce paramètre permet d'initialiser le choix.

Planning Métier : Planning Métier par poste, structure, structure et poste ou activité (niveau 1 ou niveau 2).

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.8. PLANNING JOUR

Type d'affichage du planning jour : Choix du mode d'affichage du planning jour (Planning..Planning jour). Six choix sont possibles :

- Mois par mois
- 4 semaines
- 3 semaines
- 2 semaines
- 1 semaine
- 1 jour

Mode d'affichage du planning jour : Mode d'affichage du planning jour (Optimisation..Planning jour). Trois choix sont possibles :

- Pleine page avec besoin.
- Pleine sans besoin.
- · Avec besoin et compteur.

Affichage de la colonne Poste : Affichage ou pas de la colonne Poste.

Tri dans le planning jour : Choix de l'ordre d'affichage des employés dans le planning jour, par défaut. Les différents tris sont paramétrables depuis Paramètres / Critères d'affichage du planning.

Affichage dans le planning jour : Choix des couleurs à afficher :

- Par rapport à la couleur des postes.
- Par rapport à celle des horaires.

Nombre de jours dans le planning jour : Choix du nombre de jours visibles dans le planning jour : 1, 2 ou 3 jours.

Compteur 1
pour édition
Libellé
Compteur 1
pour édition
Choix des compteurs qui sont édités sur l'état : Planning jour

Compteur 2
pour édition
Libellé
Compteur 2
pour édition

Hauteur des lignes du planning jour : Hauteur des lignes dans le planning jour : Standard ou Grande taille.

Note : les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.9. PLANNING INDIVIDUEL

Visualisation des compteurs : Choix du paramétrage de visualisation du compteur à afficher dans le planning individuel.

Mode d'affichage du planning individuel : Mode d'affichage du planning individuel (Planning..Planning individuel). Trois choix sont possibles :

- Année civile.
- Période d'annualisation.
- Période de congés payés.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.10. PLANNING À LONG TERME

Type affichage : Contenu des cases du planning à long terme. Deux choix sont possibles : Abrégé Cycle Heures du cycle

Tri dans le planning

Affichage automatique des compteurs : Oui/Non

Type de période d'affichage : Quatre choix sont possibles :

Années civiles Périodes d'annualisation Congés payés Quadrimestres

Nb max colonnes d'infos affichées : Nombre maximum de colonnes de tri affichées; les autres colonnes seront accessibles via un ascenseur

Affichage : colonne info n°1 à 6 : Colonne n°1 à 6 d'information affichée dans la visualisation du planning

Bas de planning : Affichage dans le planning des présents ou du besoin (possibilité de choisir Pas de bas de planning)

Compteurs de bout de planning : choix du compteur à afficher en bout de planning

Nombre maximum de colonnes de compteurs affichées : les autres colonnes seront accessibles via un ascenseur

C/S Compteur : Choix du compteur à afficher dans le planning annuel (Optimisation..Planning annuel).

C/S Libellé compteur : Choix du libellé du compteur affiché dans le planning annuel (Optimisation..Planning annuel).

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.11. REMPLACEMENT

Visu compteurs pour le remplacement : Choix de la visualisation de compteurs affichée dans la page d'aide au remplacement

Ordre de la liste des remplaçants : Ordre de tri de la liste des remplaçants pour la recherche d'un remplaçant.

Edition aide remplacement compteur n°1 et compteur n°2 : Choix du paramétrage de l'édition des remplacés et des remplaçants : compteur ou formule

Edition consolidation des dates : Consolidation des dates pour l'édition des remplacés et/ou remplaçants

Edition totalisation des heures : Totalisation des heures pour l'édition des remplacés et/ou remplaçants

Pré-configuration du type du remplaçant : Au choix :

- En contrat et disponible.
- En contrat et jour travaillé.
- En contrat et jour non travaillé.
- En contrat et jour d'événement.
- En contrat et événement partiel.
- · Hors contrat.

Choix de l'horaire du remplaçant : Dans l'aide au remplacement, on peut choisir soit l'horaire du remplacé soit l'horaire du remplaçant comme horaire de base pour le remplaçant.

Au choix:

- Horaire du remplacé.
- Horaire du remplaçant.
- Horaire à la carte basé sur l'horaire du remplacé.
- Horaire à la carte basé sur l'horaire du remplaçant.
- · Horaire exceptionnel.

Dans le cas où le choix se porte sur Horaire du remplacé ou Horaire du remplaçant, l'utilisateur a accès « Au choix » par un clic droit sur le bouton « Valider » dans la fenêtre Remplacement de l'employé.

Gestion emp. HC : dépendance auto. struc. : Gestion des employés hors contrat en tenant compte ou pas des autorisations sur les structures.

Racine du matricule intérimaire : Pour la création de fiches individuelles, par défaut : INTER

Type de contrat intérimaire : Choix du type de contrat intérimaire : CDD, CDDR, CDI...

Zone libre fiche employé intérimaire : Dans les demandes intérimaires, la zone libre est une des zones libres de la fiche employé ou une des 10 listes du parcours individuel.

Population des intérimaires : Choix de la population affectée aux employés intérimaires.

Mode d'affichage de la structure : Mode d'affichage de la structure dans la consultation et les éditions des demandes de remplacement.

Au choix:

- Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3.
- Niveau 1 / Niveau 2.
- Niveau 1.
- Niveau 2.
- Niveau 3.

Pool de remplacement multiple : Précise si il existe ou non plusieurs services dans le pool de remplacement.

...Pool de remplacement : Structure pour indiquer le pool de remplacement.

...Pool de remplacement N : Chemin d'accès correspondant à la multi-sélection.

Ressources: Parmi les ressources du service
- Présents de remplacement, affiche-t-on
du service de dans l'édition
remp - Les présents
- JNT du - Les employés ne travaillant
service de pas
remp - Les employés hors contrat ?
- Hors

- Hors contrat du serv remp

Nombre de niveaux pour le remplacement : Un ou deux niveaux de validation pour les demandes de remplacement et de renfort.

Adresse mail responsable RH: Si deux niveaux de validation, mail du responsable RH validant les demandes de remplacement et renfort.

Format d'affichage des struct. et postes : Dans l'écran des demandes de remplacement et de renfort ainsi que dans l'édition correspondante, on peut choisir le format d'affichage de la structure et du poste.

Le format par défaut est le suivant : C, c'est à dire

Code structure ou poste.

Les formats suivants sont disponibles : C pour le code

et L pour le libellé.

Mode 1 puis 2 niveaux : Permet de faire 1 niveau avant X jours puis 2 niveaux

...Nb jours avant remplacement : Nombre de jours entre la date de la demande et celle du remplacement

Mode sélection planning : Permet de gérer la sélection du planning depuis la boîte des demandes de remplacement/renfort. La sélection se fait soit par rapport à la structure de l'employé, soit par rapport à la structure et au poste.

Remplacement hors contrat : Lors d'un remplacement par un employé hors contrat, ce paramètre permet de conserver l'affectation de structure et de poste du contrat précédent.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.12. BADGEAGE

Thème de la badgeuse ASP: Permet de choisir le thème de la badgeuse ASP, 4 choix possibles:

- Standard
- Bleu
- Gris
- Libre.

Société pour le badgeage multi société : Nom de la société pour le badgeage multi société

```
Com
pteu
r 1
Com
pteu
r 2
Com
pteu
r 2
Com
pteu
r 3
```

Gestion des badges en alphanumérique : Gestion des badges en alphanumérique sur 16 caractères.

Ce paramètre est utilisé si les badges sont codifiés en caractères alphanumériques c'est-à-dire codifiés avec des chiffres et des lettres.

Gestion des badges en multi-longueur : Gestion des badges sur plusieurs longueurs.

Ce paramètre est utilisé pour définir les badges numériques inférieurs à 99999 sur 5 caractères et ceux supérieurs sur un nombre de caractères paramétré dans chaque terminal (Longueur du badge).

Temps entre 2 badgeages (en minutes) : Durée de la neutralisation avant acceptation du prochain badgeage d'un employé de 1 à 20 minutes.

Gestion du premier badge : Mode de fonctionnement du premier badge d'une journée. 3 modes sont disponibles :

- Le premier badge d'une journée est une entrée.
- Le premier badge d'une journée est une entrée sauf dans le cas d'un horaire 00h00-24h00.
- Alternance entrée/sortie.

Si horaire 1 badge on stocke 1 seul badge : Dans le cas ou l'horaire ou l'horaire exceptionnel est défini avec la propriété 1 badge, Octime donne la possibilité de stocker dans la table des badgeages uniquement le 1er badge de la journée. Les badges suivants seront stockés dans la table SAV.

Détection horaire : Choix de la détection des horaires.

Complétion de badge si evt de présence : Complétion des badges s'il manque un badge de sortie avant le départ en événement de présence.

Saisie manuelle du badge : Saisie manuelle ou pas du badge (Non par défaut).

Badgeage par empreinte : A-t-on un badgeage par empreinte ? (Non par défaut)

Touche F5: Définit le comportement de la badgeuse lors de l'appui sur la touche F5 : code action, informations, repas, fonctions +. (code action par défaut).

Badge administrateur ZK : Numéro du badge administrateur ayant accès aux données des badgeuses ZK.

Type informations sur touche INFO : Différents types d'informations sont disponibles après l'appui sur la touche INFO de la badgeuse :

- Affichage du dernier badge (par défaut).
- Compteur temps réel.
- Planning du lendemain.

Type informations après badgeage : Différents types d'informations sont affichables après le badgeage :

- Aucune.
- Affichage du dernier badge.
- Compteur temps réel.
- Planning du lendemain.
- « Bon anniversaire ».

Compteur 1 en temps réel : Premier compteur à visualiser après l'appui sur la touche INFO.

Compteur 2 en temps réel : Deuxième compteur à visualiser après l'appui sur la touche INFO.

Recalage des badges d'une journée : Active le calcul automatique du type de badges (Entrée ou Sortie) lors de la saisie des badges.

Cette fonctionnalité ne se déclenche que si un nombre pair de badges a été saisi, et ne concerne pas les badges de changement de projet.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.13. EMPLOYÉ

Choix d'un employé : Ordre d'affichage de la liste de choix des employés : nom, matricule ou N° de badge.

Choix d'un employé en contrat ou pas : Liste de choix des employés : choix entre les employés en contrat ou tous.

Libellé	La fiche employé, dispose de champs		
date 1	libres qui peuvent servir pour stocker		
Libellé	des informations non prévues dans le		
date 2	logiciel OCTIME.		
Libellé	Ces paramètres permettent de		
numériq	donner un nom à ces champs qui sont		
ue 1	au nombre de 10		
Libellé	2 de type date		
numériq	2 de type numérique		
ue 2	2 de type texte		
Libellé	 4 faisant référence à des 		
texte 1	listes de choix		
Libellé			
texte 2			
Libellé			
liste 1			
Libellé			
liste 2			
Libellé			
liste 3			
Libellé			
liste 4			

Commentaire : donnée personnelle : Le champ commentaire de la fiche employé est-il une donnée personnelle ? Oui/Non

Modification date début de contrat : Modification de la date de début de contrat (uniquement dans OCTIME Manager) Oui/Non

Gestion de la date de fin prolongée : Gestion ou pas du prolongement de la date de fin du contrat.

Libellé date fin contrat 1 : Libellé de la première date de fin de contrat (ou date de fin de la période d'essai).

Libellé date fin contrat 2 : Libellé de la deuxième date de fin de contrat (fin définitive).

Gestion de l'horaire hebdomadaire : L'horaire hebdomadaire du contrat est-il géré ?

Gestion de l'horaire mensuel : L'horaire mensuel du contrat est-il géré ?

Gestion de l'horaire annuel : L'horaire annuel du contrat est-il géré ?

Gestion des heures supplémentaires : Gestion ou pas des heures supplémentaires.

Gestion de la valeur de l'ETP : Gestion de la valeur de l'ETP (quotité du temps partiel de l'horaire hebdomadaire moyen).

Gestion du nb de j moyen trav/semaine : Gestion du nombre de jours moyen travaillé / semaine.

Gestion de l'avenant au contrat préc. : Gestion de l'avenant au contrat précédent.

Gestion du nb de jours travaillés par an : Gestion du nombre de jours travaillés par an dans les affectations de contrats.

Gestion du motif d'entrée du contrat : Gestion ou pas du motif d'entrée (en référence à la table).

Gestion du motif de sortie du contrat : Gestion ou pas du motif de sortie (en référence à la table).

Gestion de l'identifiant contrat : Gestion ou pas de l'identifiant contrat.

Bandeau d'affichage dans contrat : Choix du bandeau d'affichage par défaut dans la page des contrats.

Choix des listes des populations : Choix de l'affichage des listes de populations : par Code Libellé ou par Libellé (Code).

Racine du matricule (création rapide) : Génération automatique du matricule à partir de cette racine.

Gestion des employés en double : Contrôle sur les employés par rapport aux nom et prénom ou aux 13 premiers caractères de l'identifiant.

Gestion automatique du matricule : Gestion ou pas de la numérotation automatique.

...Gestion auto du matricule paye : Gestion ou pas de la numérotation automatique du matricule paye, à l'identique du matricule.

Racine du matricule automatique : Racine pour la gestion automatique du matricule.

Numérotation automatique du matricule : Début de la numérotation automatique du matricule

Mode de saisie des adresses : Aucun blocage ou saisie autorisée en majuscules des chiffres, lettres et espace.

Gestion de la date solde de tout compte : Active la gestion de la date de solde de tout compte liée au contrat. Ce paramètre pilote entre autres l'apparition du champ correspondant dans les mouvements de contrats.

Impact des modifs entre PERS et UTILI : Ce paramètre pilote le report des modifications du nom, du prénom et de l'adresse mail dans la table des utilisateurs, par défaut aucune modification n'est reportée.

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.14. CALCUL

Nombre de compteurs : Nombre de compteurs gérés dans Octime (600 maximum), ce paramètre ne doit pas être modifié sans l'aval de nos équipes.

Nb semaine (calcul initial) : Nombre de semaines calculées dans le futur (après la date du jour) lors d'un premier calcul.

Nb semaine (accroissement) : Nombre de semaines supplémentaires dans le futur calculées lors des calculs suivants.

Nb semaine (calcul maximum): Nombre de semaines maximum à calculer dans le futur.

Calcul en parallèle : Calcul en mode parallèle Oui/Non

Mode de calcul: Trois modes:

- Automatique (après chaque saisie d'événement)
- Différé (la nuit ou calcul des « modifiés »)
- En arrière plan (calcul fait par un service)

... Nb processeur, calcul arrière plan : Nombre de processeur pour le calcul arrière plan

Règles optimisées pour : Compilation des règles du dossier pour un traitement optimisé (peut nécessiter l'intervention de votre revendeur pour les anciens dossiers).

Calcul optimisé : Optimise le calcul en enlevant les tests de conformité des paramètres pour les fonctions du calcul.

Mode Recalcul pour les contrats : Après un changement de contrat, permet de re positionner la date de départ du prochain calcul.

Mode d'effacement pour les populations : Lors de l'affectation, suppression ou modification d'une population l'effacement se fait à partir de la date saisie avec le nouveau mode.

Gestion des absences avant les badges : Permet de tenir compte des absences avant de déclencher les règles de badgeages.

Contrôle durée des absences / temps dû : Permet d'alerter lors de la saisie d'une absence en référence au temps dû.

Lissage et arrondi dans les horaires : Date de début de prise en compte du lissage ou arrondi des horaires badgés.

Récupération des variables, nouveau mode : Date de début de prise en compte du nouveau mode de récupération des variables. Gestion de la valeur d'une variable lorsqu'elle n'est pas présente dans les populations thématiques.

Anomalie pour les absences hors bornes : Date de début de prise en compte des absences saisies en dehors des horaires prévus.

Pas d'anomalie 14 si temps abs<temps dû : Date de validité du non déclenchement de l'anomalie « absence imprévue » si le temps d'absence est inférieur au temps dû.

Horaire carte non badgé et horaire 0=A14 : Date de début de déclenchement de l'anomalie 14 pour les horaires à la carte badgés sur un horaire 0.

Temps validé théorique sur horaire badgé: Comptabilise le temps validé par rapport au temps dû ou à la somme des plages fixes pour les journées badgées.

Thème pour les jours fériés par population : Thème pour la gestion des jours fériés par population.

Thème des annualisations par population : Thème pour la gestion des périodes d'annualisation par population.

Badges issue de l'activité : Comptabilise te temps validé par rapport au temps dû ou à la somme des plages fixes pour les journées badgées

Temps validé issu de l'activité : Le temps validé est issu de l'activité saisie

VNP: Libellé de la valeur 1 à 5 : Valeur des niveaux de structures et poste : libellé de la valeur 1

VNP: Type de la valeur 1 à 5 : Valeur des niveaux de structures et poste : type de la valeur 1

Gestion de la rétroactivité : Gestion de la rétroactivité Oui/Non

Nb jours avant blocage modif. bases : Blocage des modifications des bases à partir de la date du jour - X jours. (0 = pas de blocage)

Note: les paramètres en bleu sont des paramètres généraux, la valeur est valable pour tous les profils.



1.3.15. GESTION DES ABSENCES

Modifier le paramétrage des absences : Possibilité ou non de modifier le paramétrage du motif d'absence au moment de la saisie de l'absence.

Paramétrage
événement
libre 1
Paramétrage
événement
libre 2
Permet de modifier l'intitulé de la zone qui pourra modérer l'absence concernée.
Exemple : l'absence maladie (code MAL) peut modérer les droits aux Congés.

Paramétrage événement base 1 Paramétrage événement base 2 Paramétrage événement base 3

Paramétrage Même fonctionnalité pour les événement zones suivantes.

base 4 Ces paramètres ne modifient que le libellé de la zone : il faudra modifier chaque

évènement concerné.

événement base 5 Paramétrage événement base 6

Paramétrage événement

base 7
Paramétrage
événement
base 8

Priorité événement horaire journalier : Priorité d'un événement d'un horaire journalier.

Gestion égalité des priorités des événements : Gestion liée à la saisie d'un événement en partie ou totalement sur un événement de même priorité.

Type d'événement pour les jours fériés : Choix du type d'événement pour les jours fériés.

Jour férié enlevé (journée solidarité) : Jour férié enlevé pour la journée de solidarité (exclu de la génération automatique).

Affectation automatique des jours fériés : Lors de l'ajout d'un nouveau contrat à un employé ou lors de la création d'un nouvel employé -si le paramètre est à Oui- alors il vous sera demandé si vous voulez lui affecter ou pas des jours fériés.

Date de fin d'affectation auto jours fériés : Vous avez cinq modes de calcul de la date de fin d'affectation automatique des jours fériés lors de la création d'un nouveau contrat ou la création d'un nouvel employé :

- Mode 1 : affectation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours
- Mode 2 : affectation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours si la date est inférieure au 1° avril et jusqu'au 31 décembre de l'année suivante sinon
- Mode 3 : affectation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours si la date est inférieure au 1° juin et jusqu'au 31 décembre de l'année suivante sinon
- Mode 4 : affectation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours si la date est inférieure au 1° septembre et jusqu'au 31 décembre de l'année suivante sinon
- Mode 5 : affectation jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Jour Férié : Nb années suivantes : Ce paramètre pilote la période dans le futur sur laquelle sera fait le contrôle de la saisie des jours fériés. Saisir 0 pour désactiver ce contrôle.

Recalcul jours fériés si modification: Ce paramètre pilote le lancement du calcul après la création, l'a modification ou la suppression des jours fériés. Si aucun contrôle n'est effectué sur la saisie des jours fériés dans le futur, le calcul devra être activé afin que les résultats tiennent compte de vos saisies.

Gestion de la saisie des documents : Gestion des documents dans la multi-sélection de périodes d'absence.

- Ancien mode : la pose des absences est toujours possible quelque soit la multi-sélection effectuée (sur un ou plusieurs employés), impossible par contre d'associer un document.
- Nouveau mode: si la multi-sélection concerne plusieurs employés, il est impossible de poser les absences si le document est obligatoire pour le motif d'absence. Si le document n'est pas obligatoire, la pose est possible mais sans associer un document. Si la multi-sélection concerne un seul employé, il est soit obligatoire soit possible d'ajouter un document qui sera alors associé à toutes les périodes d'absence.

Dans les deux modes, aucun restriction de saisie si on ne peut pas associer de document au motif d'absence.

Calcul date initiale de prolongation : Trois choix possibles :

- Par motif d'absence sur périodes d'absence consécutives
- Par regroupement des motifs d'absence par code paye sur périodes d'absence consécutives
- Par regroupement toute absence de type sécurité sociale consécutive

Note : les paramètres en bleu	sont des <u>paramètres</u>	généraux, la valeur es	st valable pour tous les profils.